



Association des familles *Beaudet*

Partie de sucre

Samedi 21 avril 2018

dès 10 h

Village Québécois d'Antan

1425, rue Montplaisir à Drummondville

J2C 0M2 - Sortie 181 de l'Autoroute 20

On vous attend en grand nombre !

Profitez de vos rencontres lors du weekend

de Pâques pour organiser vos groupes.

Horaire de la journée

- 10 h : Assemblée générale annuelle
- 11 h 30 : Dîner / Buffet de cabane à volonté (Bar sur place)
- 14 h : Visite du site
- 14 h : Tire sur la neige, musique d'ambiance



MENU CABANE À SUCRE

- Soupe aux pois comme dans l'temps : veloutée, parfait équilibre entre les pois et le bouillon
- Pain ménage : fraîchement cuisiné à même la boulangerie du village sans agent de conservation
- Fèves au lard : faites maison avec un soupçon de sirop d'érable
- Cretons et pâtés : apprêtés selon la recette secrète du chef
- Jambon à l'érable : de première qualité, très tendre et faible en gras
- Saucisses dans le sirop d'érable
- Omelettes natures et aux légumes
- Salade de chou
- Ketchup et marinades
- Grands-pères dans le sirop : super moelleux et faits avec du vrai sirop
- Crêpes : La crêpe parfaite! Ni trop mince, ni trop épaisse
- Tarte au sucre : faite maison, la plus crémeuse des tartes au sucre
- Pommes de terre rissolées : parfaitement assaisonnées
- Oreilles de crisse : croustillantes comme des chips (la cuisson fait toute la différence)
- Tire sur la neige : servie dans la plus pure des traditions
- Thé - café - lait

www.famillesbeaudet.com

RETOURNEZ CE COUPON-RÉPONSE À :

Yvon-Charles Beaudet
2, chemin des Chouettes
Ste-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0
Tél. : 514 605-8725
Courriel : yvoncharlesbeaudet@me.com

R.S.V.P. au plus tard le 13 avril 2018

Chèque libellé à l'ordre de :
l'Association des familles Beaudet inc.

COUPON-RÉPONSE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Courriel : _____

Nombre de personnes : _____

Coût 13 ans et + : 28,75 \$ X _____ = _____ \$

Coût 3 à 12 ans : 16,05 \$ X _____ = _____ \$

Coût 0 à 2 ans : 0 \$ X _____ = _____ \$

CI-JOINT LA SOMME DE : _____ \$